

Procès-verbal de l'Assemblée générale HECH tenue le 20 mars 1999 au restaurant *La Charrue* à Delémont

* * * * *

Le Président Hugo Wenger ouvre la séance à 14h15 en saluant les membres présents et en remerciant les participants qui se sont déplacés jusqu'à Delémont. Il remercie également Historische Eisenbahn Gesellschaft pour l'organisation de cette rencontre et salue la présence de M. Henri Heizmann du service charter des CFF qui se présentera sous 7.

Il demande aux intervenants de s'exprimer en Hochdeutsch. M. Sébastien Jarne effectuera la traduction si nécessaire.

Le procès-verbal en français de la dernière séance est distribué ainsi que deux feuilles concernant les assurances de l'UST & la liste des membres à rectifier si nécessaire.

Sont excusés :

- les deux réviseurs MM. Gysin et Sichers
- FWF Schweizer Verein der Feld- und Werkbahnfreunde
- AFM Association Amici della Ferrovia Mesolcinese
- TMZ Verein der Tram-Museum Zürich
- Genossenschaft TEE Classics
- DFB Dampfbahn Furka-Bergstrecke AG

Il est rappelé que chaque association dispose d'une voix et que la convocation est parvenue dans les délais fixés par les statuts.

Le Président peut annoncer que la feuille de présence recense la présence de 29 personnes représentant 20 associations membres, 4 associations invitées à se présenter (non membres) et 1 hôte. Comme personne ne demande une modification de l'ordre du jour figurant sur l'invitation, l'assemblée peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu, soit :

1. Election d'un scrutateur
2. Approbation du P.V. de l'AG du 28.3.1998
3. Approbation du rapport de l'exercice 1998
4. Approbation des comptes 1998 et du budget 1999
5. Nominations, élections
6. Admission de nouveaux membres
7. Activités de HECH
8. Divers et propositions des membres

1. Election d'un scrutateur

M. D. Schopfer, La Traction SA, est désigné.

2. Approbation du P.V. de l'AG du 28.3.1998 tenue à Huttwil

Le protocole de la dernière assemblée est approuvé par 16 voix sur les 20 associations membres disposant du droit de vote. M. Bernard Philippin est désigné pour tenir le PV 1999.

3. Approbation du rapport 1998

Ce rapport a été transmis et ne fait l'objet d'aucune remarque ou d'objection. Il est approuvé par 17 voix.

4. Approbation des comptes 1998 et du budget 1999

Les finances se portent bien grâce aux associations membres qui ont payé leur cotisation ainsi qu'aux membres du comité qui ont renoncé à leurs frais et dédommagements.

Les membres qui n'avaient pas payé leur cotisation au 31.12.1998 les ont payées entre-temps.

Le rapport des réviseurs est lu en l'absence de M. Gysin qui tient son AG aujourd'hui (DFB). Les comptes sont approuvés par 18 voix sans opposition. Merci au caissier.

Il n'y a pas de budget 99, car celui-ci dépendra de l'activité de l'association.

5. Nominations

Le comité se compose actuellement de 5 associations, dont 4 se représentent. Ce sont :

BC	Sébastien Jarne
Trains d'Emosson	Bernard Philippin
HEG	Thomas Pulfer
DVZO	Hugo Wenger

Après le décès de Sylvio Jucker, l'ANAT met son siège à disposition.

Vu l'importance des sujets à traiter dans le cadre de la réforme des chemins de fer, le comité propose d'augmenter le nombre de membres de 5 à 7.

En effet, depuis juin 1998, le comité fut élargi avec la participation de 3 importants chemins de fer à voie normale : Eurovapor - DampfbahnBern - Mikado. Le comité propose d'institutionnaliser cette intégration car il y a beaucoup de contacts avec les CFF à prévoir. Si d'autres associations sont intéressées par une place au comité elles sont les bienvenues.

Le principe de porter le nombre d'associations représentées au comité de 5 à 7 est accepté	par 19 voix
Les 4 anciennes associations représentées sont renouvelées en bloc	par 18 voix
L'association DampfbahnBern représentée par M. Ernst Blätter (en remplacement de l'ANAT) est acceptée	par 18 voix
L'association Mikado, nouveau membre au comité, représentée par M. Aldo Potzi est acceptée	par 19 voix
L'association Eurovapor représentée par M. Toni Ackermann est acceptée	par 19 voix

Elections des réviseurs

M. Sicher BDB (Brunig Nostalgie Bahn) a quitté l'association mais maintient son mandat.

Comme DFB n'est pas représentée aujourd'hui, le mandat est à disposition.

TrambahnBern est élu par 18 voix.

6. Admission de nouveaux membres

L'association compte actuellement 27 membres.

Le Président se réfère à l'article 3 des statuts. Il est en effet indispensable que l'association HECH soit sérieuse et crédible vis à vis de l'OFT, des assurances, de la réforme des chemins de fer. Ce n'est pas un club de modélisme, mais une association d'entreprises dirigées par des bénévoles.

5 demandes d'admission sont parvenues au comité :

- TMC Transcontinental Museum Club Bern
- FSS Freunde Schmalspurbahn der Schweiz à Uster
- Communauté d'intérêts pour le dépôt des locomotives à Winterthur
- Classic Rail Locomotives à La Chaux-de-Fonds
- Association pour la sauvegarde de matériel roulant (Verein zum Erhaltung von Eisenbahnwagen)

Transcontinental Museum Club Bern, M. Urs Hudritsch présente son association

- 1 locomotive en propre + wagons
- 2 projets dans le canton de Berne
- 1 association et 1 AG

accepté par 7 oui, 13 abstentions et 0 non

Freunde Schmalspurbahn der Schweiz Uster, (Amis des voies étroites de Suisse)

M. Strobel présente son association

- Oberaargaujurabahn, 50 membres

accepté par 19 oui, 1 abstention et 0 non

Communauté d'intérêts pour le dépôt CFF Winterthur, Dr. H.P. Bäschi

- Sous la direction d'un archéologue industriel, cette association n'est pas représentée aujourd'hui.
- Elle a pour but de remiser du matériel moteur (locomotives électriques et à vapeur) dans l'attente ou après une remise en état par une équipe de chômeurs travaillant dans les anciens locaux SLM en liaison avec l'Arbeitsamt Winterthur..
- Le canton de Zürich a promis une participation importante dans le cadre du fonds de loterie et des courses pourront être prévues dans le cadre d'une fête de la gare.

accepté par 19 oui, 1 abstention et 0 non

Classic Rail Locomotives La Chaux-de-Fonds, M. Christoph Bachmann a présenté sa requête tardivement.

- 1 association sans but lucratif et 1 AG pour l'exploitation
Classic Rail avec Loc SBB et BLS a un concept sur l'ensemble de la Suisse
- Le comité propose d'accorder le statut d'observateur jusqu'à ce que l'ensemble soit mieux défini car on devrait modifier les statuts pour éviter d'accepter des parties d'associations.

Vote pour acceptation comme observateur :

accepté par 14 oui, 6 abstentions et 0 non

Vote pour acceptation pleine et entière :

accepté par 3 oui, 5 abstentions et 12 non

Verein zum Erhaltung von Eisenbahnwagen, R. Reyer présente l'association qui a été fondée il y a un mois (le 13.02.1999) pour remettre en état des véhicules à voie métrique. Il a envoyé 2 jours avant l'AG une demande d'admission et il propose lui-même de se représenter l'année prochaine.

- Le comité propose d'accorder le statut d'observateur jusqu'à ce que l'ensemble soit défini.

Vote pour acceptation comme observateur :
accepté par 11 oui, 9 abstentions et 0 non

M. Hudtrisch reprend la parole pour parler d'éthique professionnelle, ce qui permet un échange de vue sur la question.

7. Activités HECH

- M. Henri Heinzmann chef d'agences de voyage à Winterthur et à Zürich puis à City Night Line est là pour aider les associations à circuler sur les voies CFF, mais pas à n'importe quelle condition.

Il a compris et félicite le comité et les membres HECH d'être là pour développer le professionnalisme. Il n'est pas là pour mettre les bâtons dans les roues.

Pour lui, il ne s'agit pas de *Free Access*, mais de *Open Access* aux conditions fixées par l'OFT. C'est ainsi que tous ceux qui roulaient ont obtenu le renouvellement de leur droit jusqu'à fin 2000.

Il voit deux possibilités :

Variante 1 : NZV - -OFT / couverture 100 millions d'assurance
Système Do it Yourself

Variante 2 : System Easy avec / sans réseau propre
avec / sans assurance
par l'intermédiaire des CFF
Location de sillons
+ Assurance de base
+ Assurance complémentaire

A ce sujet, il relève l'assurance UST 4.034 ‰ mais min. CHF 4'200.00 / an
ou un tarif journalier CHF 300.00

Il signale encore que l'offre des chemins de fer touristiques n'est pas suffisamment connue.

Il rappelle qu'il est important de se faire inscrire au registre du commerce.

Concernant les assurances

M. Pulfer propose l'assurance UAET qui devrait être mise sous toit avant la fin du 1^{er} semestre. Cette assurance est d'accord de tenir compte des données se rapportant aux années précédentes de chaque association.

4 Millions concerne l'assurance de base (Grundversicherung) à acquitter par l'association personnellement, plus une assurance complémentaire jusqu'à 100 Millions à acquitter par HECH.

Un membre signale que la Winterthur avait fait une offre intéressante pour une police collective spéciale ne couvrant que les risques importants.

HECH a recherché la meilleure solution en ouvrant un appel d'offre auquel la Winterthur n'a pas répondu. Il est néanmoins proposé de comparer la solution retenue par le comité avec celle de la Winterthur.

Le comité est déclaré compétent pour traiter ces propositions avec les sociétés d'assurance par 16 oui, 6 abstentions et 0 non.

8. Divers et propositions des membres

Aucune proposition écrite n'est parvenue dans les délais au comité.

La proposition de tenir l'assemblée générale 2000 sur deux jours au Misox et à Mendrisio avec coûts payés par les participants est acceptée avec remerciement aux associations tessinoises. Plus personne ne demandant la parole, le Président peut lever la séance à 17h15 en remerciant les orateurs et les participants à l'assemblée et en souhaitant à chacun un bon retour. Il remercie encore l'association HEG pour l'organisation de la journée.

Le rédacteur du P.V.

Bernard Philippin